

Bruxelles, le 17 mai 2011

Europcar lance un nouveau programme de fidélité sur-mesure appelé « Privilege »

Europcar, leader de la location de voitures en Europe, lance son nouveau programme de fidélité « Privilege ». Grâce à ce programme, les clients qui louent fréquemment un véhicule bénéficient d'offres privilégiées telles que des réductions sur les tarifs loisirs ou bien encore de services préférentiels (garantie de réservation, simplification des démarches de location, etc.). Avec ce nouveau programme, Europcar vient illustrer une nouvelle fois sa volonté d'offrir à ses clients un service de qualité clef en main.

Pour bénéficier du programme « Privilege », il suffit de s'inscrire sur le site europcar.fr dans la rubrique « Fidélité ». Cette inscription est entièrement gratuite. Le fonctionnement est ensuite simple : chaque location est comptabilisée et permet aux clients d'obtenir des avantages spécifiques.

Trois niveaux d'offres sont proposés :

- **Privilege Club : accessible dès la première location**

Cette offre permet d'obtenir :

- Une réduction de 10% sur les tarifs loisirs
- La garantie de réservation
- Des tarifs spéciaux dans les hôtels Accor participants et un accès direct à la carte A|Club Silver d'Accor (le programme de fidélité du groupe Accor).
- Une simplification des démarches de location : contrat de location pré-imprimé, clés remises directement sur simple présentation du permis sans signature ni autres démarches

- **Privilege Executive : accessible dès 10 locations par an**

Les clients disposent d'une réduction de 20 % sur les tarifs loisirs, d'un surclassement gratuit jusqu'à la catégorie « intermédiaire » (selon disponibilité) et d'un accès dédié à la carte A|Club Gold d'Accor. Ils bénéficient également comme dans l'offre Privilege Club, des tarifs spéciaux dans les hôtels Accor, et de la simplification des démarches de location.

- **Privilege Elite : accessible dès 25 locations par an**

Avec cette offre, les clients bénéficient de :

- Une réduction de 30% sur les tarifs loisirs
- Un surclassement gratuit jusqu'à la catégorie « Familiale »
- Un week-end de location gratuite (catégorie compacte pour 2 jours)
- Un conducteur additionnel gratuit à chaque location
- Un accès privilégié à la carte A|Club Gold
- 200 points de bonus A|Club lors du 1er séjour dans un hôtel Accor
- Mais aussi, comme dans les deux premières offres, de la simplification des démarches de location, du surclassement gratuit, etc.

En se connectant à son site local ou sur europcar.be, le client peut accéder à tout moment à son décompte personnalisé et consulter le nombre de locations ainsi que le nombre de jours de location accumulés.

« Avec Privilege, nous souhaitons remercier tous nos clients de la confiance qu'ils nous témoignent chaque jour, partout dans notre réseau. « Louez plus, gagnez plus » est le principe de ce programme qui a pour ambition de proposer la meilleure qualité de service à nos clients tout en les remerciant systématiquement lorsqu'ils renouvellent leur confiance à Europcar » déclare Rafael Girona, Directeur des opérations du groupe Europcar.

A propos d'Europcar :

Europcar est le leader européen des services de location de véhicules, donnant à ses clients accès au 1er réseau mondial de location.

Grâce à ses franchisés et ses partenaires, Europcar est présent dans plus de 150 pays, et a réalisé au travers de son portefeuille de marques près de 3 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2009, dont 1,85 milliard d'euros de chiffre d'affaires consolidé.

Forte de ses 6500 collaborateurs engagés dans la satisfaction de ses clients, et d'une flotte moyenne de près de 200 000 véhicules, Europcar est aussi une société soucieuse de sa responsabilité sociétale, et a encore cette année remporté le World Travel Award récompensant l'entreprise la plus verte du secteur des transports « World's Leading Green Transport Solution Company ».

Europcar est détenue par la société d'investissement Eurazeo.

Pour plus d'informations : www.europcar.com/corporate, www.europcar.be

Contact presse : Origami PR Consultant, Laure Simon, tél. 02/539 07 09, laure@origami.be